

CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LAFFREY

SEANCE DU 09 MARS 2026



## PROCES-VERBAL DE SEANCE

*VU les articles L.2121.10 et L.2122-15 du Code général des collectivités territoriales ;*

L'an deux mil vingt-six et le neuf mars à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Laffrey, régulièrement convoqué le cinq mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Laffrey, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Faure, en séance ordinaire.

Date de convocation : 05/03/2026.

Membres du Conseil municipal : 9.

Présents : Mr Philippe Faure – Mme Magalie Le Meur – Mr Daniel De Grandis – Mr Denis Viscuso – Mme Anne Mazzoli - Mr Frédéric Garcia.

Absents : Mr Dominique Roumat – Mme Dominique Rose (procuration à Philippe Faure) – Mr Christian Collé.

Secrétaire : Mme Magalie Le Meur été nommée secrétaire laquelle est assistée par Mme Geneviève Jolly Defaite, Secrétaire Générale de Mairie.

Date d'affichage : 11/03/2026.

Début de séance à 19 h 30

ORDRE DU JOUR**12/2026 - Délibération : Autorisation des heures complémentaires.**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations précédentes votées en la matière :

La délibération n°78/2015 du 1<sup>er</sup> décembre 2015 « Autorisation des heures supplémentaires » et la délibération n°32/2021 « Autorisation des heures supplémentaires – Complément d'information apporté à la délibération initiale n°78/2015 du 1<sup>er</sup> décembre 2015 », qui autorisent le versement d'IHTS (indemnités horaires pour travaux supplémentaires) pour les agents à temps complet.

Considérant que des agents communaux à temps non complet peuvent être amenés également à effectuer des heures de travail complémentaires en raison des nécessités du service et à la demande du Maire,

Il s'agit par la présente délibération d'autoriser les heures complémentaires c'est-à-dire les heures effectuées pour des travaux supplémentaires par des agents à temps non complet, travaillées en dessous de 35h hebdomadaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser les heures complémentaires dans les conditions décrites ci-dessous :

- Bénéficiaires :

Agents employés à temps non complet étant titulaires, stagiaires et contractuels de droit public et appartenant aux catégories A B ou C ;

- Cadre d'emplois par filière :

Filière administrative : Attachés, Rédacteurs, Adjointes administratifs.

Filière technique : Adjointes techniques.

- Emplois concernés :

Secrétaire Général de Mairie, Agent technique, Agent d'entretien, Agent polyvalent, Agents scolaires (Atsem et périscolaires).

Cette délibération est votée à l'unanimité.

**13/2026 - Délibération : Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 du service eau de la commune de Laffrey – budget eau et assainissement (M49).**

Considérant l'exécution du budget primitif 2025 ;

Considérant la conformité de ces comptes avec le compte de gestion établi par le comptable public ;

Considérant la vue d'ensemble présentée ci-dessous ;

Compte administratif 2025	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur en fonctionnement	Résultat antérieur en investissement	Résultat cumulé
Section de fonctionnement	98 878.76 €	86 622.72 €	-12 256.04 €	21 152.62 €		+8 896.58 €
Section d'investissement	10 976.63 €	13 562.44 €	+ 2 585.81 €		20 099.07 €	+ 22 684.88 €
Reste à réaliser 2024 en investissement	0.00 €	0.00 €				

**Soit un résultat cumulé total de : +31 581.46 € (rar compris)**

Le Conseil,

Prend connaissance des résultats du Compte Financier Unique 2025, qui se présentent comme suit :

**Section d'Investissement :**

⇒ Résultat à la clôture de l'exercice précédent.....	:	<b>+20 099.07 €</b>
⇒ Résultat de l'exercice.....	:	<b>+2 585.81 €</b>
⇒ Résultat à la clôture de l'exercice (report au 001 en RI)..	:	<b>+22 684.88 €</b>
⇒ RAR DEP 2025.....	:	0.00 €
⇒ RAR REC 2025.....	:	0.00 €

**Section de Fonctionnement :**

⇒ Résultat à la clôture de l'exercice précédent.....:	<b>+ 21 152.62 €</b>
⇒ Résultat de l'exercice..... :	<b>-12 256.04 €</b>
⇒ Résultat définitif de clôture (report au 002 en RF)..... :	<b>+ 8 896.58 €</b>

En l'absence du Maire qui se retire pour le vote du Compte Financier Unique (CFU),

Et sous la Présidence de Mr Denis Viscuso élu par l'Assemblée,

Le Conseil Municipal approuve à 5 (cinq) voix Pour (Mme Magalie Le Meur – Mr Daniel De Grandis – Mr Denis Viscuso – Mme Anne Mazzoli – Mr Frédéric Garcia ) – 0 voix Contre – 0 Abstentions le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du service eau de la commune de Laffrey (M49).

**14/2026 - Délibération : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du service de l'eau de la commune de Laffrey (M49).**

Après avoir examiné le Compte Financier Unique, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de +8 896.58 €
- Un déficit d'exploitation de 0 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement comme suit :

Solde d'exécution cumulé investissement : +22 684.88 €

(cpte 001 RI)

Solde des RAR d'investissement :



En l'absence du Maire qui se retire pour le vote du Compte Financier Unique (CFU),

Et sous la Présidence de Mr Denis Viscuso élu par l'Assemblée,

Le Conseil Municipal approuve à 5 (cinq) voix Pour (Mme Magalie Le Meur – Mr Daniel De Grandis – Mr Denis Viscuso – Mme Anne Mazzoli – Mr Frédéric Garcia ) – 0 voix Contre – 0 Abstentions le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du service eau de la commune de Laffrey (M49).

**16/2026 - Délibération : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la commune de Laffrey (M57).**

Après avoir examiné le Compte Financier Unique, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de	+162 920.24 €
- Un déficit d'exploitation de	0.00 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement comme suit :

Solde d'exécution cumulé investissement : - 117 486.17 € (report 001 en DI)

Solde des RAR d'investissement :

- En dépenses : -125 106.40 €
- En recettes : +587 602.64 €

Besoin de financement : 0.00 €

Excédent d'investissement : +345 010.07 €

Résultat de l'exercice de fonctionnement : -37 079.76 €

Résultat antérieur de l'exercice R 002 : +200 000.00 €

Résultat à affecter : +162 920.24 €

**AFFECTATION :**

A la couverture du besoin de financement de la section d'investissement au RI 1068 : **0.00 €**  
*(affectation obligatoire pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement y compris les restes à réaliser)*

Au report à nouveau RF 002 : **162 920.24 €**

Cette délibération est votée à l'unanimité.

**Divers**

**Elections municipales 2026 :**

-Le 1<sup>er</sup> tour aura lieu le Dimanche 15 Mars 2026.

-Le bureau de vote sera ouvert de 08 h 00 à 18 h 00 à la Mairie de Laffrey.

-Pour voter, il faut se munir d'une pièce d'identité ou carte d'électeur (en cas de doute, le Président du bureau de vote peut demander de prouver l'identité du votant).

-Rappel : Le scrutin est désormais un scrutin de liste paritaire ; il faut voter seulement en faveur d'une liste complète. **Il n'est donc plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote.**

**SEANCE DU 09 MARS 2026**

**10/2026 - Délibération : Projet de desserte dit de la piste forestière de la Monta – Demande de subvention dans le cadre de la mesure 401 du Programme de Développement Rural 2022-2027.**

**11/2026 - Délibération : Autorisation de faire appel au service emploi du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère (CDG 38).**

**12/2026 - Délibération : Autorisation des heures complémentaires.**

**13/2026 - Délibération : Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 du service eau de la commune de Laffrey – budget eau et assainissement (M49).**

**14/2026 - Délibération : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du service de l'eau de la commune de Laffrey (M49).**

15/2026 - Délibération : Vote du CFU (Compte Financier Unique) 2025 de la commune de Laffrey (M57).

16/2026 - Délibération : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la commune de Laffrey (M57).

ELUS	SIGNATURE
Philippe Faure	<u>Présent</u>
Frédéric Garcia	<u>Présent</u>
Denis Viscuso	<u>Présent</u>
Magalie Le Meur	<u>Présente</u>
Anne Mazzoli	<u>Présente</u>
Dominique Rose	<u>Absente (Procuration à Philippe Faure)</u>
Christian Colle	<u>Absent</u>
Dominique Roumat	<u>Absent</u>
Daniel De Grandis.	<u>Présent</u>

*Fin de séance à 19 h 47*

Signatures

La Secrétaire de Séance  
**Madame Magalie Le Meur**



Le Maire de Laffrey  
**Philippe Faure**



